LE BAROMÈTRE DES DÉFAILLANCES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE

AULA
AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS

ANNÉE 2025

L'observatoire des défaillances d'entreprises est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque année pour suivre au plus près la fragilité des entreprises de l'année précédente et leur évolution dans le temps sur les différentes intercommunalités adhérentes à l'agence. En complément des baromètres économiques, l'observatoire des défaillances se concentre sur des données plus précises concernant la situation des entreprises en difficulté.

Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par semestre selon la date de jugement pour une entreprise.
3 types de procédures collectives recensés :

LIQUIDATION JUDICIAIRE
Cessation définitive de l'activité

REDRESSEMENT JUDICIAIRE
Situation de cessation des paiements mais avec une possibilité de redressement

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE
Difficultés financières sans cessation de paiement

On parle ici d'entreprises se trouvant sur le territoire, mais pouvant posséder des établissements à l'extérieur de celui-ci.

La défaillance d'entreprises ne doit pas être confondue avec la notion plus large de cessation d'activité. Les liquidations qui font suite à une défaillance d'entreprise ne représentent qu'une partie des cessations d'entreprise.

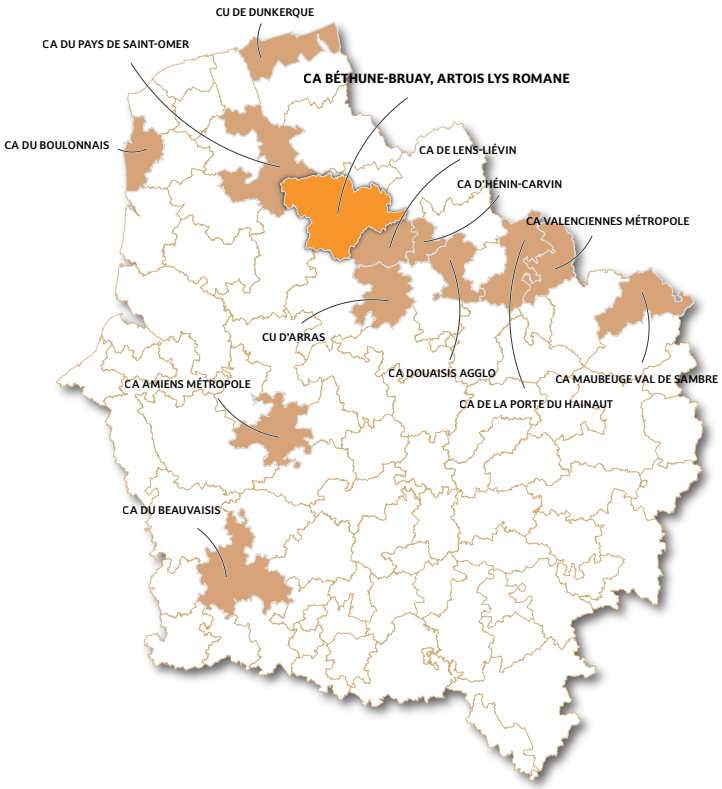

Pour une meilleure compréhension des dynamiques territoriales, nous avons souhaité examiner le territoire au regard d'une moyenne d'autres agglomérations comparables (incluant la CABBALR), territoire que nous appellerons dans cette étude « le territoire de comparaison ». Pour cela, nous nous sommes appuyés sur une analyse approfondie de l'INSEE[1] en sélectionnant les communautés d'agglomération à dominante urbaine de plus de 100 000 habitants (à l'exception d'Amiens Métropole) ainsi que la communauté urbaine de Dunkerque.

[1] *Des dynamiques socio-économiques contrastées pour les EPCI urbains comme pour les EPCI ruraux – INSEE Hauts-de-France - 2023*

L'évolution des fragilités d'entreprises

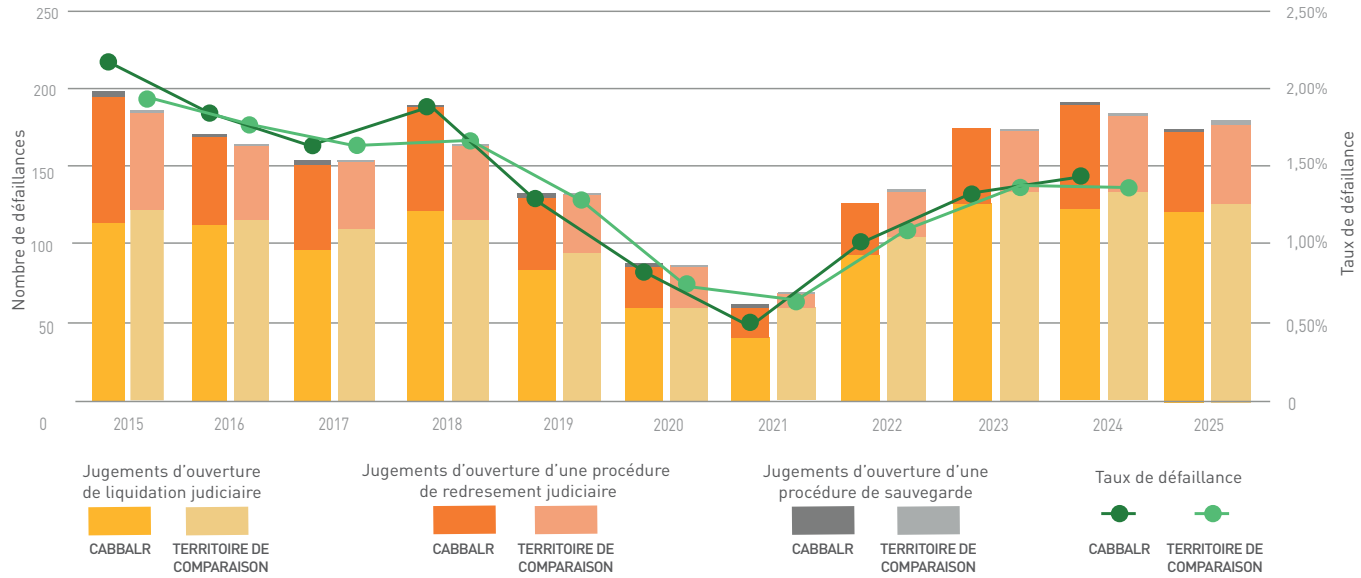

Sources : INSEE / Capfinancials

Taux de défaillance : Nb d'entreprises défaillantes à l'année N / Nb d'entreprises économiquement actives l'année N. Les données relatives au nombre d'entreprises économiquement actives, issues du dispositif SIDE de l'INSEE, concernent l'année 2024, dernier millésime disponible à ce jour.

Le nombre de procédures collectives sur le territoire de la CABBALR est passé de 192 en 2024 à 173 en 2025, soit une diminution de 10%, contre une baisse moyenne de 3% pour le territoire de comparaison. L'agglomération de Béthune apparaît ainsi relativement plus résiliente que la moyenne. Cependant, la part des liquidations judiciaires progresse de 6,4 points sur la même période. Cette évolution peut traduire une aggravation de la situation financière des entreprises les plus fragiles, ou un retard dans la détection et la prise en charge de ces difficultés. À l'inverse, le territoire de comparaison enregistre une diminution de la part des liquidations judiciaires entre 2024 et 2025.

En 2024, la CABBALR présentait un taux de défaillance semblable à celui du territoire de comparaison. Entre 2022 et 2024, ce taux a augmenté de 0,4 point sur l'agglomération, taux légèrement supérieur au 0,3 point pour le territoire de comparaison. Le tissu économique local semble ainsi avoir été légèrement davantage affecté par la hausse des coûts de l'énergie que celui des autres territoires.

Les secteurs d'activité en défaillance

Défaillances d'entreprises CABBALR

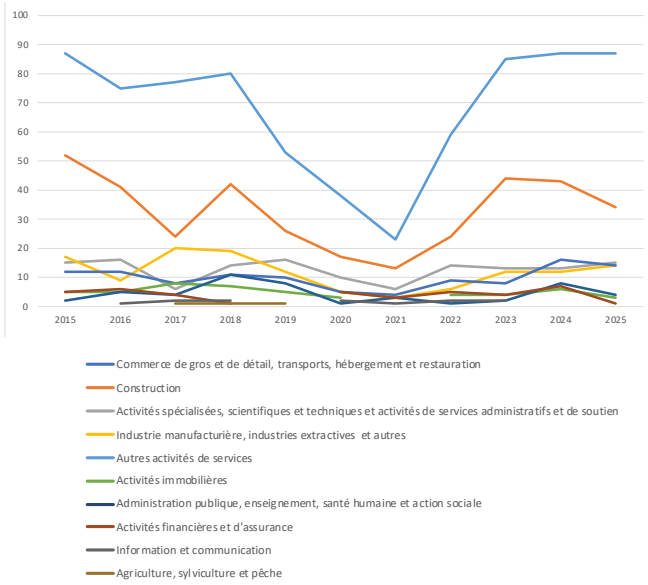

Défaillances d'entreprises Territoire de Comparaison

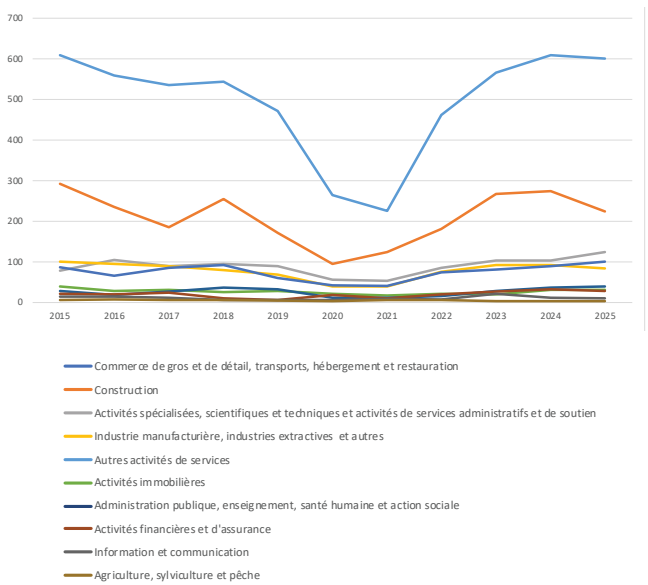

Créations d'entreprises CABBALR

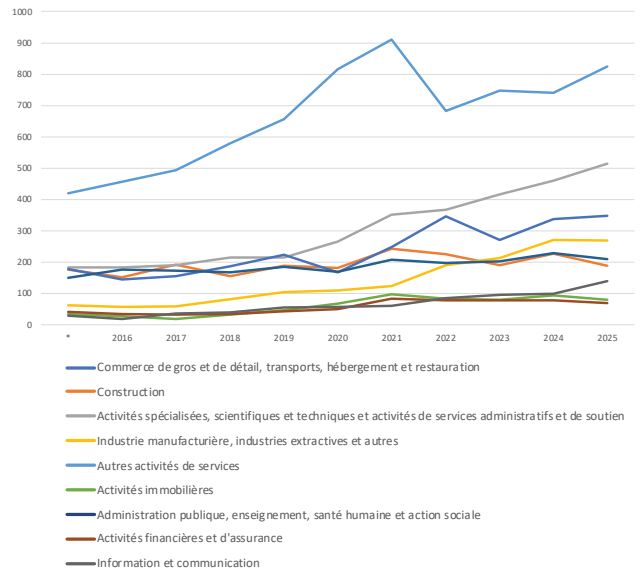

Défaillances d'entreprises Territoire de Comparaison

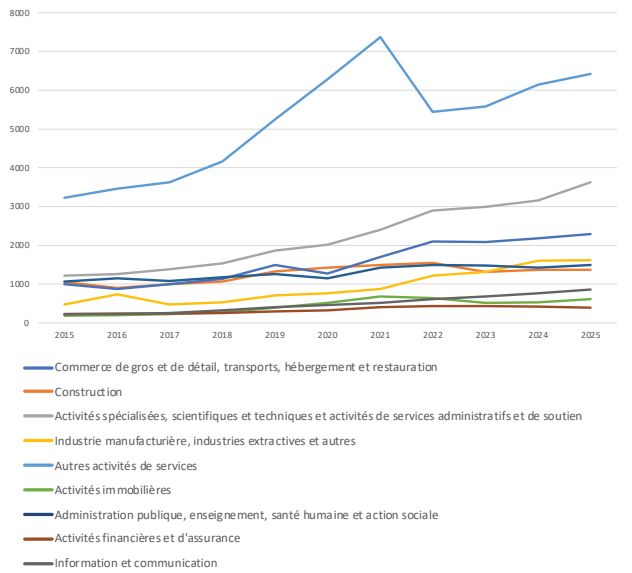

Sources : INSEE / Capfinancials

Sur le territoire de la CABBALR, le secteur le plus exposé aux défaillances reste, au fil des années, celui du « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration », suivi par celui de la « construction ». Cette situation s'explique en partie par le poids important de ces secteurs dans le tissu économique local, qui accroît mécaniquement la probabilité d'y observer des défaillances.

En 2025, les défaillances dans le secteur du « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » sont restées globalement stables, tandis qu'elles reculent dans la « construction », dans la continuité de la tendance observée.

S'agissant des créations d'établissements, celles-ci sont également dominées par le secteur du « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration », ce qui contribue à expliquer sa forte représentation parmi les défaillances. Les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » occupent la deuxième position en matière de création, tout en enregistrant un faible niveau de défaillance, traduisant une relative stabilité de ces activités sur le territoire. À l'inverse, le secteur de la « construction », malgré une part importante de défaillances, se caractérise par un volume de créations relativement limité par rapport aux autres secteurs. Cette situation peut révéler une fragilité structurelle, accentuée par une baisse de 17,5% des créations en 2025 par rapport à 2024.

Le poids des défaillances d'entreprises sur le tissu économique local entre 2022 et 2024

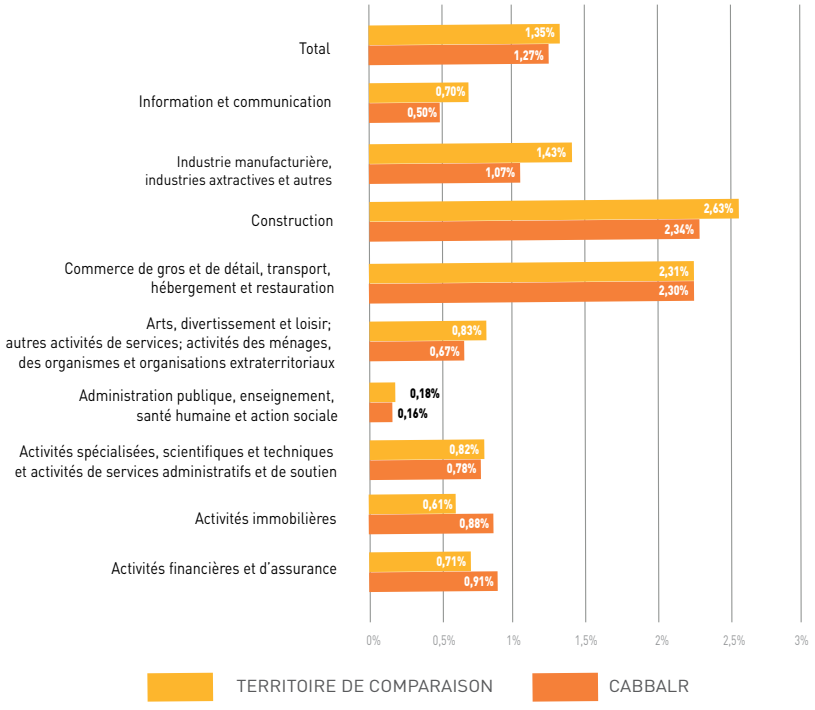

Poids des défaillances :

Nb d'entreprises défaillantes à l'année 2022

Nb d'entreprises économiquement actives l'année 2022

+

Nb d'entreprises défaillantes à l'année 2023

Nb d'entreprises économiquement actives l'année 2023

+

Nb d'entreprises défaillantes à l'année 2024

Nb d'entreprises économiquement actives l'année 2024

Sources : INSEE / Capfinancials

Les données relatives au nombre d'entreprises économiquement actives sont issues du dispositif SIDE de l'INSEE, dont le dernier millésime disponible à ce jour est celui de l'année 2024.

Lecture : 2,3% des entreprises actives du secteur « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » ont été en position de défaillance sur la CABBALR sur la période 2022-2024.

Le poids des défaillances dans le tissu économique local apparaît légèrement inférieur à celui observé à l'échelle du territoire de comparaison. Sur trois ans, les défaillances représentent 1,27% des entreprises actives de l'agglomération de Béthune-Bruay, contre 1,35% pour le territoire de comparaison. Dans l'ensemble des secteurs, les fragilités d'entreprises pèsent moins sur le tissu économique de la CABBALR. Ce constat vaut notamment pour le secteur de la construction qui, bien qu'il concentre une part importante des défaillances, présente un impact relatif plus limité sur le tissu économique.

Seuls les secteurs des « activités financières et d'assurances » et des « activités immobilières » se distinguent par un poids des défaillances supérieur à celui observé dans le territoire de comparaison. Cette situation pourrait s'expliquer par le faible nombre d'entreprises et de défaillances dans ces secteurs, rendant chaque défaillance statistiquement plus impactante sur leur poids relatif.

Les catégories juridiques les plus touchées ces 10 dernières années (2015-2024)

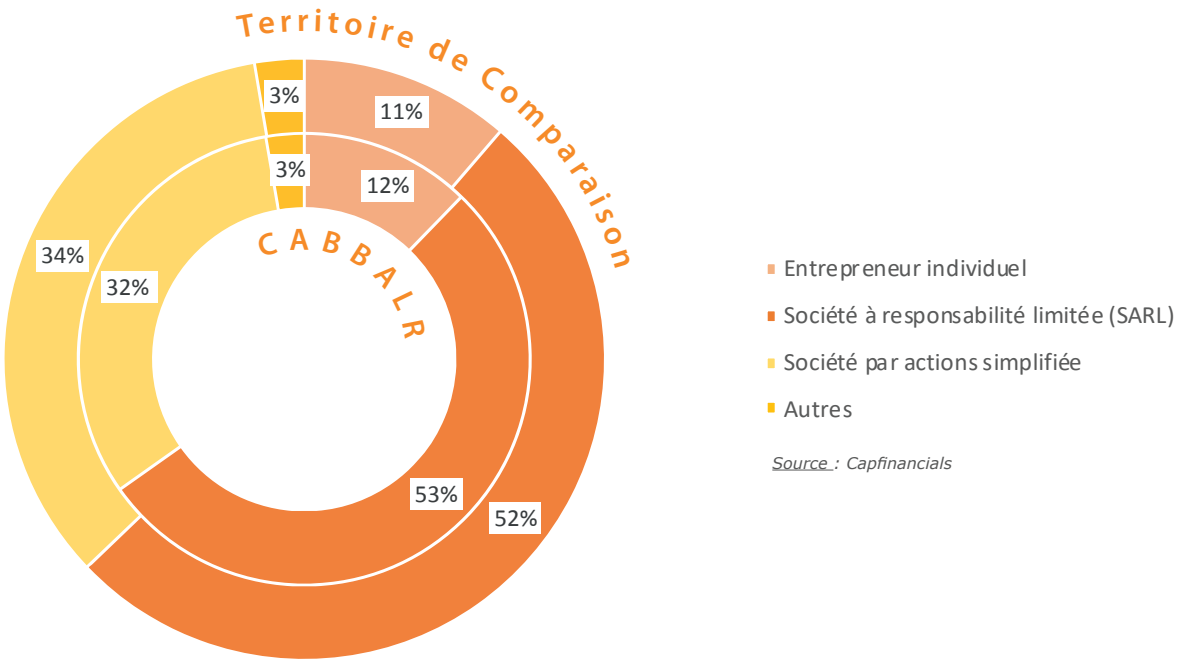

Source : Capfinancials

La majorité des entreprises en défaillance sont des SARL, suivies par les sociétés par actions simplifiées (SAS). Bien que les entrepreneurs individuels représentent une part importante des créations d'entreprises, ils ne comptent que pour 12% des défaillances sur le territoire, un chiffre légèrement supérieur au territoire de comparaison. Cela est d'autant plus notable que le taux de pérennité global de ces entreprises reste relativement faible (58,9% pour les entreprises individuelles, contre 68,4% en moyenne sur le territoire).

Il est important de noter que nous touchons ici à une des limites de l'observation des défaillances d'entreprises, qui ne reflète pas nécessairement l'ensemble des cessations d'activités en particulier pour les structures individuelles. La faible représentation des entrepreneurs individuel dans les défaillances malgré leur faible taux de survie pourrait s'expliquer par une méconnaissance, de la part de ces acteurs, des dispositifs d'accompagnement disponibles. Lorsqu'une entreprise rencontre des difficultés financières, son dirigeant peut en faire la déclaration au tribunal, qui décidera de l'ouverture éventuelle d'une procédure collective. Sans connaissance de cette démarche et des aides associées, les dirigeants pourraient être tentés de simplement fermer leur entreprise lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

Impact sur l'emploi du territoire

Tranches d'effectifs des entreprises en procédure de redressement judiciaire et de sauvegarde

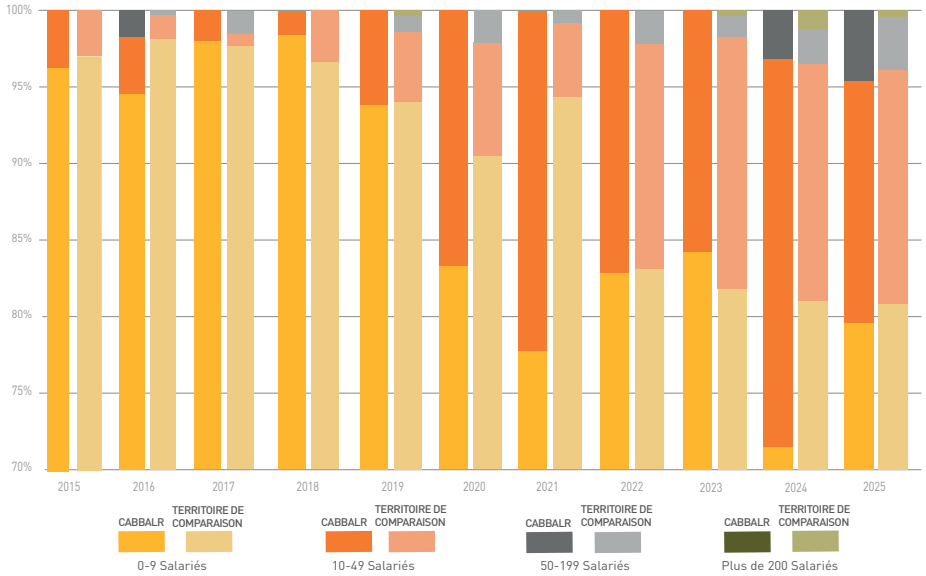

Source : Capfinancials

La grande majorité des entreprises ayant fait l'objet d'une procédure de redressement ou de sauvegarde sont des structures de moins de 10 salariés sur la CABBALR. Cependant, depuis 2020, la part des entreprises de 10 à 49 salariés concernées par ces procédures est en forte hausse et demeure nettement supérieure à celle observée en moyenne sur le territoire de comparaison.

Cette tendance, couplée aux entreprises ayant plus de 50 salariés en situation de fragilité, pourrait fragiliser le tissu économique de l'agglomération et semble suggérer un tissu plus exposé aux ralentissements de la conjoncture économique actuelle

Tranches d'effectifs des entreprises en procédure de liquidation judiciaire

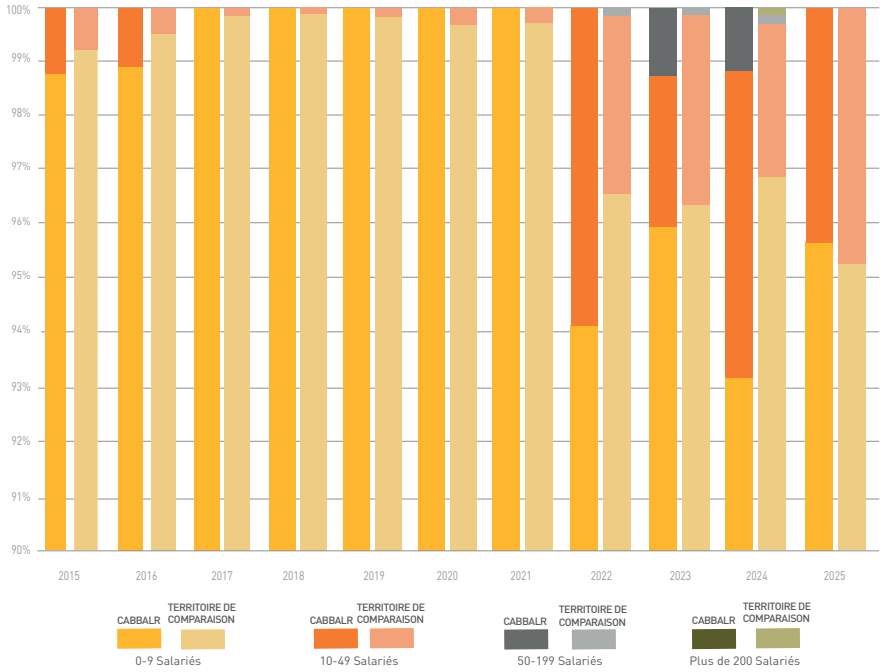

Source : Capfinancials

La grande majorité des entreprises en situation de liquidation judiciaire sont des structures de moins de 10 salariés tant sur l'Artois que sur le territoire de comparaison. La situation a évolué à partir de 2022 sur le Béthunois-Bruaysis. Avec la fin des aides aux entreprises, des sociétés comptant 10 salariés ou plus ont également été concernées par des liquidations judiciaires, ce qui a augmenté le poids des entreprises de plus de 10 salariés. La situation s'est stabilisée en 2025.

Au cours des trois dernières années, la part des entreprises de plus de 10 salariés ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire dans la CABBALR est restée supérieure à celle observée sur le territoire de comparaison.

Dépendance extérieure en 2025

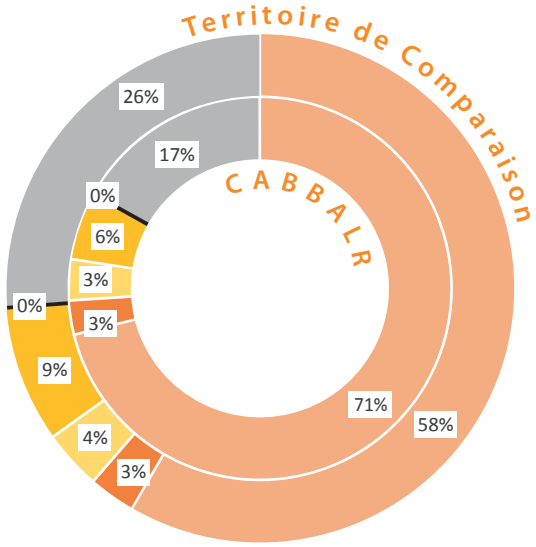

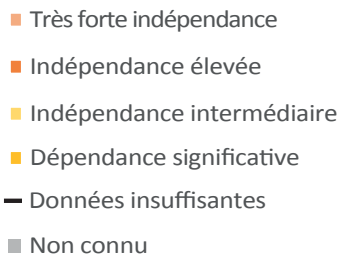

Source : Capfinancials

Une part plus importante des entreprises en défaillance sur la CABBALR présente une forte indépendance capitalistique, ce qui indique que ces défaillances touchent majoritairement des entités décisionnelles locales et plus exposées aux chocs financiers. À l'inverse, à l'échelle du territoire de comparaison, les entreprises en défaillance sont plus souvent liées à des structures capitalistiques dépendantes (9% vs 6% sur la CABBALR), traduisant une plus forte intégration à des groupes susceptibles d'apporter soutien ou réorganisation. Ce qui invite à distinguer des stratégies d'accompagnement différentes selon le profil capitalistique.

La dynamique des entreprises

Taux de création et de survie des entreprises

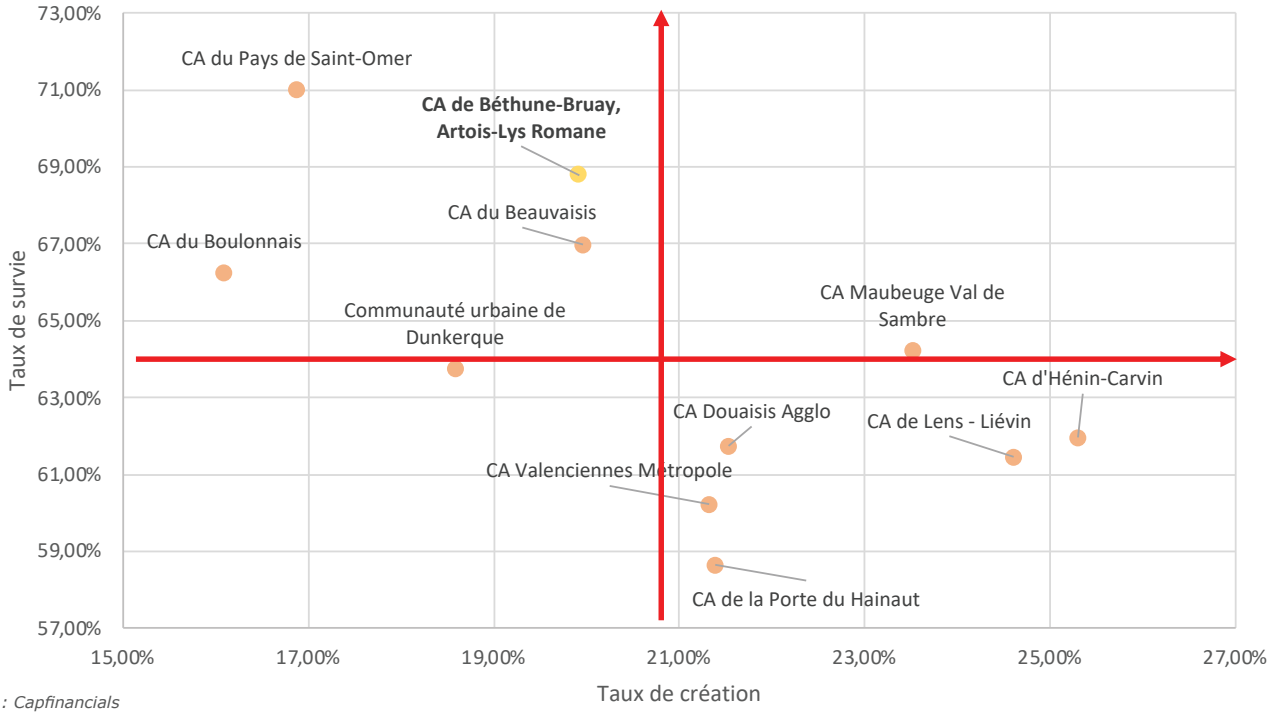

Source : Capfinancials

Le taux de création d'entreprises permet de mesurer la dynamique économique des territoires. Le territoire du Béthunois-Bruaysis se situe à un niveau légèrement inférieur à la moyenne des autres territoires, avec un taux de 19,9%. Cependant, il convient de mettre cet indicateur en perspective avec le taux de survie des entreprises. En effet, un taux de création élevé est souvent associé à un taux de survie plus faible.

Bien que le taux de création dans l'agglomération soit faible, son taux de survie à 5 ans (68,8%) est supérieur à la moyenne des EPCI (63,8%). Ce taux de survie relativement élevé suggère que le territoire bénéficie d'une certaine stabilité économique, malgré un dynamisme de création moins marqué. L'écosystème d'accompagnement mis en place pour les entreprises, en particulier dès leur création, démontre son efficacité via ce taux de survie élevé.

Conclusion

En 2025, le taux de défaillance observé à l'échelle de la CABBALR, similaire à la moyenne des EPCI urbains de plus de 100 000 habitants, a connu une forte hausse. Cette augmentation s'accompagne d'un taux de liquidations judiciaires plus élevé, signe d'une fragilisation du tissu économique du Béthunois-Bruaysis. À l'instar de ce qui est observé à l'échelle du territoire de comparaison, les défaillances se concentrent principalement dans les secteurs du « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration » ainsi que dans celui de la « construction ». Cependant, le poids de ces défaillances dans ces secteurs est sensiblement équivalent à celui du territoire de comparaison, voire légèrement inférieur pour la construction.

Ce sont les défaillances des secteurs des « activités immobilières » et des « activités financières et d'assurance » qui pèsent le plus sur le tissu économique du Béthunois-Bruaysis, même si le nombre d'entreprises fragiles y reste modeste. Autre caractéristique majeure, depuis la fin de la crise sanitaire, on observe une augmentation significative du nombre d'entreprises fragiles comptant plus de 10 salariés, en particulier dans la tranche des 10 à 49 salariés.

Enfin, la dynamique entrepreneuriale du territoire reste globalement stable. Elle est marquée par un taux de survie des entreprises parmi les plus élevés des EPCI étudiés, ce qui compense un taux de création plus faible. Un taux de défaillance limité par rapport à la moyenne du territoire de comparaison, associé à un taux de survie à 5 ans important, traduit un accompagnement efficace des entreprises en situation de fragilité sur le territoire du Béthunois-Bruaysis.

Liste des EPCI similaires

Pour une meilleure compréhension des dynamiques territoriales, nous avons souhaité examiner le territoire au regard d'une moyenne d'autres agglomérations comparables (incluant la CABBALR), territoire que nous appellerons dans cette étude « le territoire de comparaison ». Pour cela, nous nous sommes appuyés sur une analyse approfondie de l'INSEE[1] en sélectionnant les communautés d'agglomération à dominante urbaine de plus de 100 000 habitants (à l'exception d'Amiens Métropole) ainsi que la communauté urbaine de Dunkerque.

Libellé EPCI	Code EPCI
Communauté d'agglomération du Beauvaisis	200067999
Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer	200069037
Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre	200043396
Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	200072460
Communauté d'agglomération du Boulonnais	246200729
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	200042190
Communauté urbaine de Dunkerque	245900428
Communauté d'agglomération de Lens - Liévin	246200364
Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin	246200299
Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole	245901160
Communauté d'agglomération Douaisis Agglo	200044618

[1] *Des dynamiques socio-économiques contrastées pour les EPCI urbains comme pour les EPCI ruraux – INSEE Hauts-de-France - 2023*

AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

AULA - Centre J. Monnet 1 - 8 Av. de Paris - Bât. C - Entrée Piémont - BP n°7
62400 Béthune

Directrice de publication : Carole BOGAERT - ISSN: 2275-0711
contact@aulartois.fr - 03 21 56 11 42 - www.aulartois.fr